



Coteaux de l'Astarac ©Adasea 32

La Région s'est vue transférée la gestion des sites Natura 2000 exclusivement terrestres au 1^{er} janvier 2023. C'est une compétence nouvelle qui est venue renforcer l'action de la Région en matière de préservation de la biodiversité.

En effet, la prise en charge de Natura 2000 est une opportunité pour la Région Occitanie, elle offre un outil supplémentaire pour relever le défi n°2 de la Stratégie régionale pour la Biodiversité : « Renforcer la résilience des écosystèmes et des territoires, dans un contexte de changement climatique ».

Natura 2000 répond à deux objectifs principaux, la préservation de la diversité biologique et du patrimoine naturel et la conciliation des objectifs de préservation avec les activités humaines, notamment l'agriculture, la sylviculture et le tourisme. Le site Natura 2000 « Vallée et coteaux de la Lauze » se caractérise par sa richesse en pelouses sèches à orchidées et en prairies naturelles et par les espèces animales et végétales qui y habitent. La préservation de cette biodiversité a un lien étroit avec l'activité des agriculteurs du territoire qui s'engagent dans des pratiques comme l'élevage extensif et la gestion par fauche.

Ce site Natura 2000 est piloté par la Région Occitanie, en s'appuyant sur une animation externalisée qui a été confiée à l'ADASEA du Gers pour la période 2024-2026. L'ADASEA du Gers aux côtés de ses partenaires, le CPIE et le CNPF, travaillent depuis de nombreuses années sur des actions de contractualisation, de sensibilisation des différents publics et de participation aux projets de territoire.

En Occitanie, ce sont 85% des sites Natura 2000 dont l'animation du Document d'Objectifs est portée par des collectivités territoriales, ce qui est une grande fierté. En tant qu'élue régionale et Présidente du comité de pilotage, je suis convaincue que Natura 2000 est une politique territoriale qui devrait être portée par les acteurs locaux et nous soutiendrons les collectivités locales qui souhaiteraient s'investir dans le portage du site.

Je vous souhaite une bonne lecture et mes meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année.

Retrouvez l'actualité du site Natura sur internet

<http://gers.n2000.fr/>

Sévérine CARCHON,

Conseillère régionale, maire adjointe de Simorre
Présidente du comité de pilotage du site Natura 2000

Rencontre des élus régionaux

Dans le cadre de la loi 3DS, relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et à la simplification de l'action publique locale, l'Etat a transféré aux Régions la gestion des aires protégées exclusivement terrestres formant le réseau Natura 2000, depuis le 1er janvier 2023.

C'est dans ce cadre que nos élus régionaux sont venus prendre connaissance du site Natura 2000 Vallée et Coteaux de la Lauze lors d'une après midi sur le terrain lors du mois de Juin 2024.

Une belle occasion d'échanger ensemble sur les enjeux et les actions mises en œuvre sur le site depuis sa création en 2005.



La vie du site Natura 2000 en résumé

Retour sur deux années post réforme de la PAC

Les Mesures Agroenvironnementales et Climatiques

Pour rappel, l'ADASEA du Gers a soumis une réponse à l'appel à projets de la DRAAF pour le Programme Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) 2023-2025, en 2022. Le projet déposé, intitulé **Coteaux Gascons Astarac**, couvre plusieurs territoires, dont le site Natura 2000 Vallée et coteaux de la Lauze.

Cependant, l'enveloppe initialement demandée n'a pas été accordée dans sa totalité et a été partagée avec celle dédiée au site *Coteaux du Lizet et de l'Osse*. Suite à cette décision, l'ADASEA a dû procéder à une priorisation, en se concentrant dans un premier temps sur le renouvellement des contrats engagés lors des précédentes programmations.

Néanmoins, pour la période 2023-2024, la contractualisation concerne **19 exploitations** agricoles et un peu plus de **260 hectares**, auxquels s'ajoutent des engagements dits « ponctuels » concernant des mares et des éléments linéaires (haies, fossés, etc.). Pour 2025, les prévisions sont ambitieuses, avec un engagement prévu de **39 exploitations** et environ **900 hectares** à renouveler !



Suivis de l'efficacité des MAEC

Prairies fleuries et Orchidées

4 prairies suivies durant 3 années

Les relevés botaniques reposent sur le protocole du Concours des Pratiques Agroécologiques – Prairies et Parcours. Il s'appuie sur 33 catégories de plantes indicatrices des prairies, sélectionnées pour leur intérêt écologique, patrimonial et agronomique. Ces catégories ont été adaptées localement, avec l'ajout des « graminées caractéristiques des prairies de fauche » pour leur rôle fourrager et leur présence dans les prairies.

Les orchidées, symboles des coteaux gersois, sont liées aux milieux ouverts et sont particulièrement sensibles aux conditions d'humidité, de pH, et de lumière. Elles réagissent rapidement à certaines pratiques agricoles comme la fertilisation ou la pression de fauche et/ou de pâturage, faisant d'elles de bons bioindicateurs de l'état de conservation des prairies.

Réouvertures des milieux

2 landes à genêt / pelouses sèches

L'ADASEA a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'UMS Patri'Nat et de l'OFB pour suivre l'évolution des espèces fauniques et floristiques sur des pelouses sèches colonisées par des ligneux, réouvertes mécaniquement dans le cadre du LIFE Coteaux Gascons. Un partenariat de pâturage mixte ovin-équin sera également mené avec l'exploitant ayant récupéré ces parcelles et l'un de ses voisins, éleveur de brebis.

Des relevés entomologiques (papillons, criquets, sauteuses) et botaniques seront réalisés chaque année jusqu'en 2028, pour approfondir les connaissances et évaluer l'impact des mesures sur la biodiversité.



La vie du site Natura 2000 en résumé

Espace Naturel Sensible Coteaux et Lac de l'Astarac

Le territoire de l'ENS s'étend sur 907,3 hectares, sur 4 communes : Aussos, Bézuès-Bajon, Saint-Blancard et Sère. Le Département du Gers est engagé dans la préservation et valorisation de cet espace et pilote le comité de gestion. Une partie de l'ENS, sur les communes d'Aussos, Sère et Saint-Blancard est située dans le site Natura 2000.

Rencontre avec les propriétaires forestiers

Le Conseil départemental, en partenariat avec le CNPF, l'ADASEA et l'association pour la création du Parc Naturel Régional (PNR) de l'Astarac, a organisé, en octobre à Aussos, une réunion ouverte aux 75 propriétaires forestiers de l'ENS. L'objectif de cette rencontre était de présenter et d'échanger sur les différentes modalités d'accompagnement pour la gestion des forêts privées.

Ce fut l'occasion de présenter les contrats forestiers Natura 2000, qui permettent la mise en place d'îlots de sénescence, contribuant ainsi à la préservation d'espèces d'intérêt communautaire, telles que les chauves-souris et les insectes liés au vieux bois.

Comité de gestion

C'est sur la commune de Bézuès-Bajon, que les structures intervenant dans le périmètre de l'ENS se sont réunies à l'initiative du Conseil départemental à nouveau en octobre 2024. Cette rencontre a permis de présenter les résultats des inventaires naturalistes réalisés sur le site, les actions entreprises et les orientations retenues pour le plan de gestion de l'ENS.

L'ADASEA a pu présenter son bilan concernant les contractualisations de MAEC depuis 2018. De son côté, le LIFE Coteaux Gascons a pu exposer les actions mises en œuvre depuis 2021.



Sensibilisations et animations pédagogiques

Sensibilisation auprès des scolaires

Les élèves de maternelle de l'école de Saramon ont pu participer à deux journées organisées sur le thème de la biodiversité en mai et juin. Les animations ont permis aux enfants de découvrir la biodiversité locale en repérant les animaux et les plantes, en apprenant à reconnaître les insectes et leur importance, et en explorant la nature à travers des balades, des recherches d'indices, des captures d'insectes et l'écoute des sons autour d'eux.

Animation « tous publics »

En avril, une balade a été organisée sur le sentier à P'Art, qui serpente au sein du site Natura 2000, sur la commune de Simorre. Les participants ont pu découvrir les milieux composant le paysage typique des coteaux gersois, accompagnés d'explications naturalistes.

En juin et septembre, les adolescents de l'accueil ado de Gimont ont également découvert le site à travers des animations sur le thème de l'eau et du paysage.



BALADE NATURE

14H30 - 17H
GRATUIT

SUR LE SENTIER À P'ART
RDV AU BUREAU D'INFORMATION
TOURISTIQUE DE SIMORRE

SAMEDI
27
AVRIL
2024

SUR INSCRIPTION
CONTACT@CPNE32.ORG
05 62 66 85 77

La dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales



Cinq communes situées sur le site Natura 2000 ont perçues la dotation aménités rurales en 2024. Ce dispositif vise à compenser les contraintes d'aménagement liées à la protection de territoires couverts à plus de 50 % par des sites Natura 2000 ou ayant plus de 350 ha de la commune concernée par Natura 2000.

Elle souligne également la **contribution des collectivités territoriales** aux objectifs de la transition écologique, en **reconnaisant et valorisant les services environnementaux** rendus par les communes rurales. Ces services incluent par exemple :

- Le maintien des réservoirs de biodiversité
- La préservation des paysages et des écosystèmes

Une opportunité pour les communes

Bien que cette dotation ne soit pas liée à un usage spécifique, elle peut devenir un **levier pour initier ou soutenir des actions en faveur de la biodiversité** sur le territoire communal. Quelques exemples d'actions envisageables :

- Réalisation d'une cartographie des trames de biodiversité,
- Acquisition de foncier pour des projets écologiques,
- Renaturation de parcelles,
- Plantation de haies,
- Mise en place de pâturage pour la gestion des milieux herbacés,
- Achat de matériel de sensibilisation à la biodiversité,
- Participation à la mise en œuvre des contrats Natura 2000 ni agricoles- ni forestiers.



Cette dotation offre une opportunité pour les communes rurales de renforcer leur rôle dans la préservation des écosystèmes et de participer activement à la transition écologique.

L'équipe de l'ADASEA se tient évidemment à votre disposition pour échanger et vous accompagner sur un projet sur le site Natura 2000 ou en dehors.

Vous pouvez également retrouver sur notre site internet la plaquette d'information réalisée par la mission inter-réseaux Natura 2000 sur cette dotation avec des exemples d'actions mises en place grâce à celle-ci.



Pour en savoir plus

Animation et Montage des dossiers

ADASEA du GERS

3 chemin de la Caillaouère
CS 70161 32003 AUCH CEDEX
a032@adasea.net — 05 62 61 79 50
Site internet: <http://www.adasea32.fr/>
Contact : Benjamin LONG & Hugo GIRARD

Conseil de gestion forestière

CNPF Occitanie

3 chemin de la Caillaouère
CS 70161 32003 AUCH CEDEX
Contact : Florent NONON
florent.nonon@cnpf.fr — 05 62 61 79 16
Site internet: <https://occitanie.cnpf.fr/>

Sensibilisation grand public et scolaires

CPIE Pays Gersois

16 Rue Delort
32300 MIRANDE
contact@cpie32.org — 05 62 66 85 77
Site internet: <http://www.cpie32.org/>

Autorité de gestion

Région Occitanie

Service Natura 2000
Direction de la Transition Ecologique et Energétique
Site de Toulouse
Contact : Véronica LEON
veronica.leon@laregion.fr
05 61 39 66 95